

Edito

L'économie solidaire et le développement durable

Cette newsletter consacrée au développement durable a pour objectif de repérer les points communs avec l'économie solidaire et surtout d'inciter à voir comment nos réseaux pourraient influencer sur la définition des Plans nationaux pour le Développement Durable que sont en train de définir les différents gouvernements de l'Union Européenne.

Les réseaux d'économie solidaire sont trop souvent absents des lieux de concertation qui peuvent permettre de mieux nous faire reconnaître à travers notre expertise sur nombre de sujets de sociétés.

Je vous invite donc à prendre contact avec INEES (huens@inees.org), pour unir nos énergies afin de construire des paradigmes de réflexion et des pistes de solutions concrètes pour influencer sur les grands objectifs que les Etats pourraient retenir pour les années à venir dans leurs politiques pour le développement durable.

Nous avons mis en ligne les propositions que nous ferons au Gouvernement du Luxembourg (cf. http://www.ope.lu/fileadmin/INEES/FR/DD-questionnaire_elargi-juillet_2007.doc) comme une incitation à l'échange pour ce qui, par définition, dépasse les frontières de nos Etats. *Eric Lavillunière*

On ne peut qu'être d'accord avec les objectifs annoncés mais je suis plus sceptique sur les actions qui sont réellement mises en œuvre. Pour ne prendre qu'un exemple, on constate que la réflexion et surtout les actes pour réduire les transports routiers et aériens sont très minimes alors qu'on connaît leur influence néfaste en termes d'environnement (cf. film d'Al Gore «une vérité qui dérange»).

Et concernant le pilier économique?

En fait, pour parler de ce que je connais le mieux, il est assez symptomatique de constater que la Commission, en matière de responsabilité sociale des entreprises, s'en remet aux démarches volontaires des entreprises pour qu'elles améliorent leur compétitivité. On est là dans ce qu'on appelle un utilitarisme stratégique qui reverse complètement la logique du DD. Le développement durable n'est pas un instrument de compétitivité, c'est un cadre général qui doit servir à définir le type de développement que nous voulons pour les habitants de la planète Terre.

N'est-ce pas le fruit de la contradiction qui existe dans la volonté de vouloir à la fois une économie compétitive dans un marché de concurrence libre et non faussée et de répondre à des objectifs de développement durable?

Certes, mais plus globalement le problème est de ne pas faire l'impasse sur ce qu'est l'économie et sur le type de croissance que nous voulons. Et n'oublions pas le 3^{ème} pilier sur la cohésion sociale qui inclut également la question des inégalités Nord/Sud. Le DD c'est la recherche de compromis entre les trois composantes économique, sociale et environnementale et pas l'organisation du rapport de forces.

Mais est-ce que le problème n'est pas la prééminence de la composante économique sur les deux autres?

Pas forcément. Le problème est qu'on a surtout une vision restrictive de l'économie qui, à l'origine, sert à organiser la satisfaction des besoins de l'Humanité; mais depuis deux siècles, le système de production et d'échanges dominant l'a détournée de ses objectifs initiaux au bénéfice (c'est le cas de le dire) du profit financier et de l'accumulation du capital!

Pour en revenir à la RSE est-ce qu'on peut considérer qu'elle concoure significativement au DD?

Elle le pourrait, mais il aurait fallu avoir une approche plus engageante que le seul bon vouloir des entreprises. C'est dommage car la Commission avait pris le problème par le bon bout en créant un forum multipartite de discussion avec tous les acteurs, mais au final c'est la position du patronat européen (l'UNICE à l'époque qui est devenu Business Europe) qui a pesé le plus lourd et donc la volonté de ne rien imposer à personne.

INEES prétend qu'il faut avoir une vraie réflexion sur comment on fait l'économie pour répondre aux enjeux du DD - ce que fait l'économie sociale et solidaire (ESS) par exemple - es-tu d'accord?

Oui et c'est vrai qu'il est étrange de voir comment on encourage le DD mais qu'à aucun moment on ne fasse le rapport avec l'ESS; mais dans le même temps, si ces organisations ont a priori vocation à s'inscrire dans un cadre de DD, cela ne les dispense pas de mettre en place des outils d'évaluation de leur RSE, notamment dans le domaine environnemental.

Quels sont selon toi les axes principaux à développer dans les stratégies nationales de développement durable?

Les axes principaux sont largement débattus, mais on ne pourra véritablement progresser que lorsque les services des Ministères de l'Environnement seront aussi puissants et influents que ceux de l'Équipement (Ponts et Chaussées), des transports et de l'Énergie, ... et en capacité d'influencer significativement les politiques dans leur globalité.

L'interview du mois

Interview de Michel Capron *Président du Conseil d'orientation du Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable (RIODD), Professeur en Sciences de gestion à l'université de Paris VIII et Paris 12, chercheur à l'Institut de Recherche en Gestion.*

Peux-tu présenter le RIODD?

C'est une association académique, internationale et pluridisciplinaire qui réunit des chercheurs et des personnes qui peuvent contribuer à faire progresser nos thématiques de travail sur les finalités et les conséquences des choix de management des organisations et de leurs interactions sous le prisme du développement durable.

Quelles sont ses activités?

Nous avons organisé un 1er congrès international en décembre 2006 à Créteil (Fr) avec 64 communications présentées. Nous sommes en train de préparer le second (cf. www.riodd.org) qui aura lieu les 27 et 28 septembre 2007 à Montpellier (Fr) sur le thème de «mondialisation et développement durable: le rôle des organisations». Nous l'organisons avec les Universités de Montpellier, Sup Agro et le Pôle Universitaire Européen, ce qui permettra d'impliquer aux travaux plus de 45 doctorants venant de l'Union européenne et du Maghreb dont plusieurs ont proposé des communications. Un 3^{ème} congrès est déjà prévu à Lyon en juin 2008.

Que penses-tu de la stratégie européenne en faveur du développement durable (DD)?

Des pistes de travail pour faire du Grand Duché de Luxembourg un territoire responsable et solidaire

Comment satisfaire les besoins humains, préserver le futur et le bien-être des générations futures et, en même temps, protéger l'environnement?

«En changeant notre façon de penser et de vivre ensemble».

Un projet territorial de développement durable - Une vision pour l'avenir du territoire partagée avec ses habitants dans une démarche volontaire à travers:

1. La politique économique: Chercher des nouvelles alternatives pour une croissance plus durable

- L'accompagnement à l'émergence de nouvelles activités économiques et alternatives;
- La promotion et l'encouragement au développement d'un tissu économique socialement responsable et porteur d'emplois de qualité;
- La promotion et l'encouragement pour un développement agricole et rural durable;
- La promotion et l'encouragement au développement d'un tourisme durable.

2. L'innovation, la recherche, la prospective.

- Rechercher les conditions pour l'émergence d'un véritable 3^{ème} pilier économique (l'économie solidaire ou le tiers secteur) entre économie publique et économie privée.

3. La politique sociale et équité:

- L'accès pour tous au travail, à la formation initiale et professionnelle et aux technologies de l'information;
- La redistribution de revenus sociaux favorisant la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations;
- L'aide à la mobilité.

4. La politique environnementale, développement durable et aménagement du territoire:

- Le développement d'une production d'énergie renouvelable;
- La diminution des déchets;
- Un aménagement du territoire préservant la biodiversité, protégeant les milieux et les ressources naturelles;
- Une politique d'Urbanisme, d'aménagement, de logements

sociaux de haute qualité environnementale et de transports durables;

- L'éducation à l'environnement.

5. L'économie de la culture:

- Favoriser l'expression culturelle pour tous les publics;
- valoriser les cultures et les savoirs locaux et traditionnels dans leur diversité;
- soutenir la création d'entreprises culturelles alternatives et solidaires.

6. La consommation, les achats, les finances:

- L'intégration de critères d'adjudication qualitatifs pondérés en faveur du DD dans les marchés publics;
- La promotion du commerce équitable, responsable;
- Le soutien aux dispositifs d'épargne solidaire et de placements éthique et la promotion du microcrédit, notamment auprès des personnes les plus démunies dans le but d'éviter l'exclusion;
- L'assainissement des finances publiques;
- La promotion d'une restauration collective respectueuse de l'environnement.

7. La gouvernance territoriale et la citoyenneté:

- Développer des stratégies de conciliation des temps;
- Renforcer la parité Hommes/Femmes;
- Favoriser la démocratie participative locale en s'appuyant sur des espaces de réflexion, d'informations, d'échanges, de mutualisation, de convivialité, des lieux de débat, de concertation et de médiation;
- Développer le sentiment de sécurité par l'épanouissement humain et la cohésion sociale;
- La prise en compte des besoins de toute la population, en particulier de la santé des plus démunis;
- Soumettre l'attribution des financements publics à des critères de développement économique local durable (plus solidaire et plus soucieux des habitants et de leur cadre de vie);
- Evaluer les politiques publiques de façon transparente.

Par Paul Huens - consultant Environnement pour INEES

Principes retenus pour l'Economie Solidaire (ES)

- démocratie, participation, représentation
- juste répartition
- patrimoine collectif
- solidarité
- respect de la santé et du travail
- épanouissement de l'individu, bien-être
- autonomie, indépendance
- diversité
- prise de risque économique
- citoyenneté
- responsabilité sociale
- minimum d'emplois rémunérés
- écologie, environnement
- cohérence
- respect du travail

Croisement des principes de ES + DD

- Responsabilité, bien-être collectif et intérêt général
- Solidarité, satisfaction des besoins, modes alternatifs
- Participation, démocratie, définition du bien commun
- Autonomie

Principes retenus pour le Développement Durable (DD)

- la responsabilité
- la solidarité
- la participation
- la précaution
- la subsidiarité
- l'éthique
- la transparence
- la prévention
- l'amélioration continue

Croisements des principes de l'économie solidaire et du développement durable

(par Diane Rémy du réseau Objectif Plein Emploi - Lux), dans le cadre de son mémoire de fin d'études universitaires.

L'ES présente la particularité historique d'avoir intégré dès ses origines, dans ses statuts et dans ses pratiques, la plupart des principes du développement durable tant dans sa dimension interne qu'externe.